

# DES OBJECTIFS BRIDÉS PAR UN MANQUE DE MOYENS !

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL DU 5 MARS 2024, LA DIRECTION A FAIT UN POINT SUR L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE INSEE VERT. LA CFDT A RAPPELÉ LA NÉCESSITÉ DE DISPOSER DE MOYENS POUR TENIR LES AMBITIONS AFFICHÉES PAR L'ÉTAT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE. LA DÉCISION DU MINISTRE DU BUDGET D'AMPUTER DRASTIQUEMENT LES BUDGETS DÉDIÉS À LA RÉNOVATION, À L'INVESTISSEMENT VERT ET À L'ACTION SOCIALE VA À L'ENCONTRE DE CE PRÉ-REQUIS.

## BUDGET ET MOYENS ALLOUÉS

La CFDT rappelle que des moyens humains, financiers et du temps dédié sont indispensables pour que la démarche Insee Vert fonctionne et que nous atteignons tous ensemble les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'Insee ne peut pas se limiter uniquement aux challenges Bercy Vert afin de récupérer des financements pour sa transformation.

La Direction précise que s'il n'y a pas de fonds propre à Insee Vert, il existe les challenges Bercy Vert, la Direction de l'Immobilier de l'État et le Fonds Vert de l'État parmi d'autres.

Elle précise que le fonds vert a été réduit dans le cadre du plan d'économies de 10 milliards.

## FORMATION

Une formation obligatoire de 2,5 jours à la transition écologique est prévue pour tous les cadres de l'Insee à l'IGPDE.

La CFDT rappelle que la communication et la formation permettront d'améliorer la connaissance des enjeux écologiques et des gestes écoresponsables.

Elle demande ce qui est prévu pour les encadrants en région et les agents.

La Direction mentionne que les formations aux enjeux écologiques seront dispensées à tous les agents de l'Île-de-France par l'IGPDE, tandis que celles pour les régions le sera par les DRFiP.

## BÂTIMENTS ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Les consommations énergétiques de l'Insee pour 2023 sont en baisse de 24 % par rapport à 2022 et de 27 % par rapport à 2019. Cette baisse provient de l'externalisation du centre serveur de Metz pour l'électricité, du passage au chauffage urbain sur certains sites et des consignes de gestion des bâtiments (passage à 19°C l'hiver et à 26°C l'été).

La CFDT souligne que les consommations d'énergie sont à examiner sur un périmètre plus large, celui du Ministère. En effet, les consommations d'énergies de l'Insee ont été reportées sur la Douane avec le transfert des serveurs. De plus, le télétravail déporte au domicile des agents une partie des consommations énergétiques.

La Direction confirme que le coût des dépenses liées aux serveurs de l'Insee est pris en charge par les administrations qui accueillent ceux-ci et non l'Insee. Un bilan des émissions de gaz à effet de serre est à fournir uniquement tous les 3 ans. Le bilan ne peut inclure les coûts des agents de leurs journées télétravaillées.

INSEE VERT,  
MARS 2024



La CFDT interroge la Direction sur l'atteinte de l'objectif cible et de l'impact sur les conditions de travail des agents.

La Direction confirme que les objectifs de baisse des tonnes équivalentes Co2 par an (tCO2eq/an) n'impacteront pas les conditions de travail et confirme le maintien des déplacements des enquêteurs.

Elle indique que peu de solutions permettront d'atteindre la cible. Seule la réduction de 25 % de l'espace de travail annoncée par le ministre le permettra, avec une diminution du nombre de places de parking, sans oublier une gestion des achats raisonnée.

## RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

La cible pour la réduction de la consommation d'eau par rapport à 2022 est de -10 % en 2024 et de -50 % en 2027.

La CFDT rappelle que 20 % de l'eau potable part dans les toilettes.

Pour permettre des économies d'eau substantielles, il faudrait installer des dispositifs de recyclage des eaux grises dans les nouveaux bâtiments, utiliser l'eau de pluie pour les sanitaires et l'arrosage des plantations. L'installation de mousseurs est à effectuer sur tous les robinets.

Elle signale que les générateurs d'eau atmosphérique n'ont d'utilité que là où il n'y a déjà plus d'eau potable disponible.

Elle demande par ailleurs comment sont gérés les sites partagés pour atteindre les cibles (relevés de compteurs, factures, travaux d'optimisation environnementale...).

La CFDT demande de coordonner l'ensemble des travaux pour répondre aux obligations réglementaires et aux cibles environnementales (désimperméabilisations des parkings, ombrières solaires, isolations extérieures, etc.).

La Direction indique juste que le générateur d'eau atmosphérique est pour Mayotte.

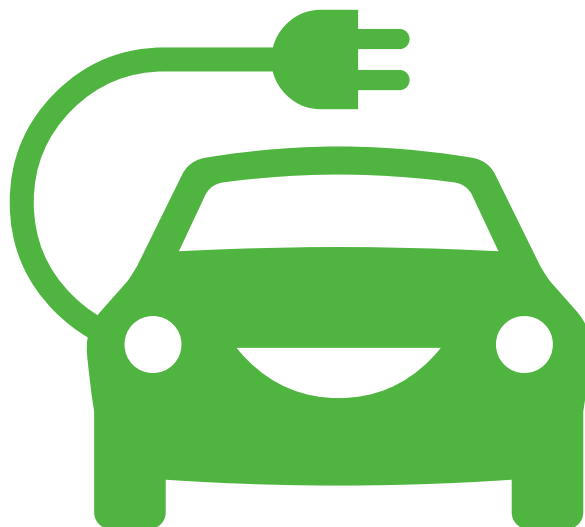
Elle précise que certains établissements n'ont pas de compteurs d'eau, ce qui rend difficile les retours de données.



## DÉPLACEMENTS - VOITURES ÉLECTRIQUES - VÉLOS

La CFDT interpelle la Direction sur le fait qu'un véhicule électrique pollue en amont et doit être utilisé plus de 35 000 km pour devenir plus écologique qu'un véhicule thermique.

Elle propose la location de véhicules ou la possibilité de partager entre administrations des véhicules de services pour « rentabiliser » ceux-ci.



La CFDT demande que sur tous les sites, il soit possible d'utiliser à titre personnel les bornes électriques comme c'est le cas sur les 2 sites de la DR Normandie et qu'une communication soit faite auprès de tous les agents.

Elle signale les difficultés rencontrées par certains enquêteurs avec les véhicules électriques : leurs déplacements n'étant pas urbains, il leur est difficile de trouver des bornes électriques à la campagne.

La Direction précise que notre parc de véhicules est très faible et indique qu'un outil de partage inter-administratif des véhicules de service existe, mais n'est pas utilisé.

Elle indique la possibilité de signer une charte permettant d'expérimenter l'utilisation des bornes électriques par les agents pour leur véhicule personnel. Cette charte reste cependant peu signée dans les établissements.

La CFDT rebondit sur la sécurisation des vélos en précisant la nécessité d'y mettre les moyens car des vols ont régulièrement eu lieu.

Elle demande que les enquêteurs qui utilisent leur vélo dans le cadre de leur mission puissent toucher le forfait mobilité durable.

## MATÉRIEL POUR ALLER PLUS LOIN

Dans les documents fournis par la Direction, le nombre de tablettes enquêtes ménages est inférieur aux effectifs enquêteurs.

La CFDT demande si le faible nombre de tablettes pour les enquêteurs est dû au fait que certaines tablettes sont comptées comme tablettes et d'autres comme ordinateurs portables.

Elle demande d'investir plus sur les plateformes de dons aussi bien en tant que donateurs qu'en tant que récupérateurs.

La Direction, en plus de vérifier pourquoi il y a si peu de tablettes mentionnées, précise que les stocks de matériel informatique au « rebus » doivent être à 0.

Retrouvez les documents de ce groupe de travail sur [Symphonie](#)

[BEGES et travaux](#) : une cohérence à peine visible

[BEGES de l'Insee](#) : un bilan convenable qui demande à être amélioré

[Réduction de l'empreinte carbone de l'Insee : allons-y !](#)

## PROCHAINES RÉUNIONS DE DIALOGUE SOCIAL NATIONAL

26/03/24 - GT en Formation spécialisée : actualités enquêtes ménages et prix, actions de prévention, mise en place du nouveau VPN de télétravail (Vigil)

23/04/24 - GT : Outre-mer

## TRI DES DÉCHETS

L'Insee devra respecter l'[obligation de tri des déchets](#) et fournir une attestation de tri au minimum 5 flux pour 2023.

La Direction s'engage à favoriser le tri des déchets, à organiser la gestion des différents déchets et à composter les déchets biodégradables.

En 2023, 15% des établissements ne respectent pas l'obligation de tri.

La CFDT signale qu'en 2025, l'obligation passera à 9 flux de déchets.

Elle souligne qu'en l'absence de communication, le tri n'est pas fait correctement.

Elle propose ainsi d'organiser des ateliers de tri et éventuellement la visite d'une usine de recyclage.

Après plusieurs relances, la CFDT salue le fait que sa demande de collecte des mégots de cigarettes pour recyclage ait enfin abouti à la DG. Elle demande son extension aux autres établissements.

### VOS REPRÉSENTANTS CFDT A CE GT

**Prisca Blancard,**  
Secrétaire Générale,  
07 71 36 58 51

**Stéphane Dupin,**  
DR Auvergne-Rhône-  
Alpes

**Nathalie Bailly,**  
DG

**Arnaud Massieu,**  
DR Normandie

**Valérie Villacres,**  
Enquêtrice  
Nouvelle-Aquitaine

